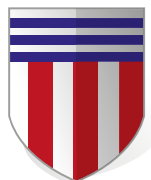


# la clé des champs

LE JOURNAL MUNICIPAL DE BEYNAT

n°25

JANVIER 2019



Beynat  
- Corrèze -

P04

Projets  
et travaux

P07

Nos racines

P16

Vie au village



sommaire



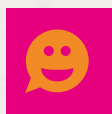
P04  
PROJETS ET TRAVAUX



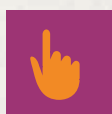
P07  
NOS RACINES



P11  
SORTIR ET BOUGER



P14  
JEUNESSE



P16  
VIE AU VILLAGE



P20  
SANTÉ ET SOCIAL



P22  
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



# Une nouvelle année

Une nouvelle année commence, et comme le veut la tradition, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2019.

Avec nos bons vœux, recevez votre nouvel agenda ainsi que ce numéro 25 du journal municipal dans lequel vous retrouverez les actualités de notre commune.

2018 vient de se terminer et c'est l'occasion de dresser le bilan d'une cinquième année de travail pour l'équipe municipale en place.

Tout d'abord, côté travaux, le nouveau cimetière paysager a vu ses ultimes aménagements prendre forme avec un parking et des fontaines venant compléter les récentes plantations du printemps dernier.

La mise en accessibilité de nos bâtiments communaux s'est aussi achevée cette année ainsi que diverses opérations d'équipement et d'isolation pour les salles du Parjadis et d'Espagnol. Le foyer rural Pierre Demarty a quant à lui revêtu de nouvelles couleurs. Les écoles se sont équipées d'un chauffage entièrement rénové côté maternelle et de stores côté Lucioles, protections devenues indispensables suite à l'utilisation de Tableaux Blancs Interactifs dans toutes les classes. Enfin, un éclairage a été installé au niveau d'un terrain de tennis à Miel permettant de mieux profiter de cet espace sportif.

En outre, d'importants projets sont en cours depuis plusieurs mois, tels que l'adressage dans le cadre duquel nous sommes venus à votre rencontre à plusieurs reprises, la future salle multi activités qui sortira de terre cette année, ou encore l'aménagement du nouveau local technique communal sur la zone du Peuch.

Sans oublier notre futur jardin partagé, espace d'échanges, de mixité et de lien social qui occupera une partie des extérieurs du presbytère dès les beaux jours et dont la mise en place est coordonnée depuis l'automne par l'animatrice Hélène Monéger de l'association Hortiphonie.

Beynat, c'est aussi une commune qui bouge et qui s'anime tout au long de l'année. Trail hivernal des châtaigniers, foire aux fleurs et aux volailles, fête votive, marchés de pays en musique, balade gourmande, forum des associations, 4<sup>ème</sup> édition du festival Accordéon Passion avec le concert remarqué de Nadau, 26<sup>ème</sup> foire primée à la châtaigne, foires aux veaux de lait et aux bovins gras, autant de rendez-vous festifs auxquels se sont rajoutés cette année le salon Festin d'Auteurs sous le signe du chocolat et le comice agricole cantonal et d'arrondissement. Un grand merci à toutes les forces vives, associations, bénévoles, et personnels de la commune qui ont permis que ces moments conviviaux nous rassemblent.

Notez d'ores et déjà que nous vous donnons rendez-vous le 3 mai pour la prochaine assemblée communale, organisée une année sur deux en alternance avec les comités de village. Ce sera une nouvelle fois l'occasion d'échanger avec vous au plus près de vos préoccupations.

Bonne année beynatoise !

Bien à vous,

Votre Maire,  
Jean-Michel MONTEIL



# Travaux de modernisation et de mise aux normes des salles polyvalentes

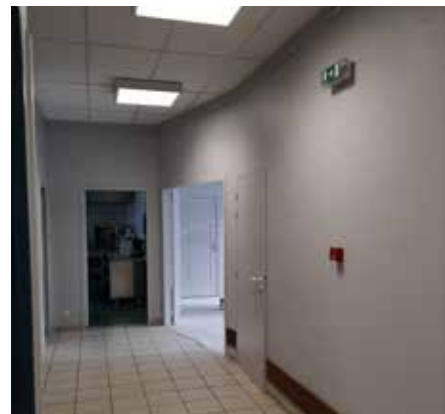
**Au début de l'automne les trois salles polyvalentes de la commune ont bénéficié de travaux.**

Le foyer rural Pierre Demarty situé au cœur du bourg est le local communal le plus utilisé par les associations et les particuliers. Entièrement rénové en 2002, il a fait depuis l'objet de divers travaux d'équipement, de mise aux normes et d'entretien. À l'automne 2018, il a subi essentiellement des travaux de peinture. Ainsi les couloirs, les toilettes, le local de stockage et l'ancienne cuisine ont été agréablement rafraîchis.

Les bâtiments abritant la **salle polyvalente d'Espagnagol** mais aussi ceux du Parjadis étant très anciens, il était nécessaire d'y effectuer là aussi quelques rénovations. Ainsi, des faux plafonds ont été posés pour une meilleure isolation phonique. Au Parjadis, il a également été procédé à des travaux d'isolation thermique, de peinture et à la création d'un WC accessible aux personnes à mobilité réduite.



Salle polyvalente du Parjadis - Faux plafond après travaux



Foyer rural Pierre Demarty - Couloir après travaux



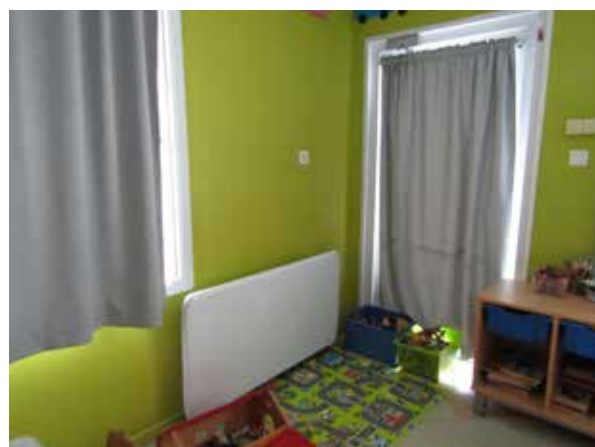
Salle polyvalente du Parjadis - WC PMR

## Quelques aménagements intérieurs aux écoles

**En primaire, des stores intérieurs occultants ont été installés dans les classes afin de garantir une meilleure visibilité et qualité de travail avec les Tableaux Blancs Interactifs.**

En maternelle, la deuxième tranche de la rénovation des installations de chauffage s'est terminée, avec le remplacement de tous les convecteurs par des modèles plus performants.

De plus, de nouveaux rideaux ont été posés dans la salle de sieste et la classe des moyenne et grande sections a été réaménagée avec la pose d'étagères.



## Location de salles et prêt de matériel

L'usage de manière ponctuelle, fréquente ou hebdomadaire, des différents locaux de la commune par les particuliers et/ou les associations est conditionné par la signature d'une convention.

Celle-ci concerne le foyer rural Pierre Demarty (avec ou sans la nouvelle cuisine), la cuisine seule, les foyers d'Espagnagol et du Parjadis, ainsi que le local

de la poste, la maison du cabas et le local du stade pour certaines associations. Les tarifs appliqués aux particuliers dépendent du lieu de résidence. La gratuité reste de mise pour les associations, néanmoins, elles doivent quand même déposer une caution.

D'autre part, le prêt ou la location de certains matériels appartenant à la

commune ou à l'association des marchés des producteurs de pays font eux aussi l'objet d'un conventionnement.

**Pour tous renseignements,  
location de salle ou de matériel :  
un seul interlocuteur, l'animateur  
Alexandre Miramon au 05 55 85 97 82.  
www.beynat.fr**



# Cimetière : l'heure est aux finitions

**Les travaux concernant le nouveau cimetière se sont poursuivis et touchent aujourd'hui à leur fin.**

La végétalisation du site s'est achevée (plantations d'arbustes et de petits massifs) et trois fontaines en ardoise ont été construites, conformément au projet du paysagiste beynatois Sylvain Laforge.

Une stèle sur laquelle seront apposés le nom des défunts agrémente le jardin du souvenir et plus particulièrement l'espace de dispersion qui est désormais en fonction. Les constructions de caveaux traditionnels ont déjà commencé dans "l'allée des tilleuls" tandis que notre premier caveau enherbé, "allée des pins", est lui aussi érigé. Comme vous pouvez le lire, les allées créées seront prochainement nommées en fonction des essences végétales implantées. L'allée principale sera donc nommée "l'allée des pins", mais il y aura également "l'allée des tilleuls", "l'allée des charmes", etc. Les caveaux quant à

eux, seront numérotés ce qui permettra, au fil des années, un meilleur repérage et facilitera ainsi la gestion administrative des lieux.

À noter qu'un parking a été aménagé en contrebas, dans le prolongement de l'ancien cimetière. Un portail permet l'accès direct à tout le site. Rappelons que le règlement du cimetière est consultable sur place, en mairie ou sur notre site Internet.



Espace de dispersion



Fontaine et banc

## Raccordement au réseau collectif de Peuchamiel

**La commune a entrepris des travaux d'extension du réseau d'eaux usées au Lotissement de Peuchamiel.**

Ceux-ci se sont achevés et le réseau a été mis en service au mois d'octobre 2018. La commune invite à présent les habitants concernés à réaliser les travaux nécessaires pour le raccordement des installations au réseau de collecte des eaux usées.

Pour rappel, le raccordement au réseau public de collecte est obligatoire (code de la santé publique, article L1331-1) dans un délai de deux ans à compter de la date de mise en service du réseau fixé au 31 octobre 2018 ce qui signifie que les habitations doivent être raccordées avant le 31 octobre 2020.

Une fois le raccordement effectué, vous devrez en informer la commune qui en contrôlera la qualité d'exécution et le bon fonctionnement. Une participation pour raccordement à l'égout d'un montant de 1 000.00 € sera appliquée par habitation raccordée lors de la mise en service du branchement ou au terme des deux années réglementaires laissées pour la réalisation des travaux.

La commune n'appellera cette participation qu'à partir de 2019. Une redevance assainissement sera également appliquée. Elle se compose d'une part fixe, 50 € par compteur, appliquée quelle que soit la consommation d'eau et une part variable de 1.60 € par m<sup>3</sup> d'eau consommé au cours de l'année. Cette redevance sera appelée en deux fois, un acompte en juin et le solde en décembre. À cela s'ajoute une redevance pour modernisation des réseaux de collecte appliquée par l'Agence de l'Eau par m<sup>3</sup> d'eau consommé (0.25 €/m<sup>3</sup> en 2018).

Par ailleurs, dès janvier va débuter une nouvelle campagne de vérification des installations d'assainissement individuelles. Vous recevrez la visite du technicien SPANC de la Communauté de Communes Midi Corrèzien. Ce contrôle constitue une obligation qui s'impose aux particuliers (art. L1331-1- du Code de la Santé Publique). Il donnera suite à un rapport de contrôle de l'installation qui vous sera ultérieurement adressé. Merci de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil.

## Travaux de voirie et d'égoutage

**Les travaux de goudronnage sur les routes communales garantissent la sécurité et le bon déplacement des citoyens sur notre territoire.**

Les travaux prévus sur le budget 2018 pour les routes du Moulin de Cors, du Moulin de l'Armand, l'entrée de Miel, Eyzat Haut et la Malmarie-basse ainsi que la place de la Poste (dans le cadre des aménagements d'espace public) seront réalisés au printemps 2019.

Les travaux du programme 2019 de voirie actuellement à l'étude devraient porter sur les voies communales suivantes : la VC 1 au village de Peuchamiel, la VC7 au village du Paradis, la VC 19 (route forestière), la VC 28 au Frustier, la route du Renard, la route à Tournebride.

De nombreux travaux d'empierrement de certains chemins, du débroussaillage, des coupes d'eau, du busage et du récurage de fossés sur une partie de la commune, du nettoyage de chemins en général, etc. ont également été réalisés ou vont l'être dans le courant de l'hiver par des entreprises et par les employés communaux.

En 2018, un programme de curage de fossés a été mis en place pour une durée de 3 à 4 ans. Une partie de ce travail a été effectuée sur les routes qui sont déjà élaguées. Nous allons continuer le programme en 2019 sur la voirie communale.

Quant au programme d'élagage débuté en 2015, il va se poursuivre sur les voies communales du Moulin de l'Armand, le village de Peuchamiel et sur la route qui monte à Montredon, la VC 10 de la D921 à Montredon.

## Inauguration de la résidence "La soleille"

**Le lundi 30 juillet a eu lieu à Beynat l'inauguration de la résidence "La Soleille". Ce bâtiment situé route de Beaulieu était appelé communément "Résidence de l'Ancienne Gendarmerie".**

Il s'agit d'une construction mise en service en 1980 et composée de 5 logements collectifs avec garage et espaces verts.

La résidence est gérée par le conseil départemental via Corrèze Habitat. Sa particularité est de posséder trois grands logements T5, ce qui n'est pas forcément courant en milieu rural, avec la perspective intéressante de pouvoir ainsi accueillir des familles. Entre septembre 2017 et avril 2018, cette résidence a fait l'objet de travaux conséquents réalisés par Corrèze Habitat afin d'offrir plus de confort et un meilleur cadre de vie à ses occupants, et cela sans augmenter les loyers.

Il a été procédé au remplacement des gouttières, des descentes d'eaux pluviales et des zingueries, à la révision de la toiture en ardoise, à la réfection des peintures des gardes corps,

au remplacement des portes de garages, au ravalement des façades, à la rénovation des installations électriques intérieures des logements et des parties communes, à la réfection partielle des clôtures, et à l'isolation des combles.

Enfin, l'enrobé du parking a également été entièrement refait avec un marquage des places de stationnement. Tous ces travaux ont représenté un coût global de 141 959 € financé dans le cadre d'un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. En outre, une aide spécifique est allouée par le Conseil Départemental à hauteur de 30 % du coût des travaux éligibles réalisés.

L'inauguration s'est déroulée en présence du maire de Beynat, Jean-Michel Monteil, accompagné d'élus du conseil municipal, de Christophe



Arfeuillère, président du conseil d'administration de Corrèze Habitat et représentant le Conseil Départemental. Étaient également présents, Dominique Noailletas, suppléante du Sénateur Daniel Chasseing et des membres de Corrèze Habitat. Tous ont salué la qualité et l'environnement du site ainsi que la réussite des travaux effectués.

## Travaux d'aménagements en vue pour le futur local des services techniques

**Ayant pour projet de restructurer son Centre d'Entretien Routier, le Conseil Départemental de la Corrèze a racheté à la commune de Beynat les bâtiments situés au niveau de l'ancienne gare et de la déchetterie et faisant office jusque là de local technique.**



C'est en ce sens que d'importants travaux ont débuté à la zone artisanale du Bois du Peuch avec l'aménagement d'un vaste bâtiment d'une superficie de 400 m<sup>2</sup> dont les principaux atouts pour le personnel technique seront la surface de stockage pour le matériel mais aussi la situation géographique moins enclavée.

Les travaux d'aménagement devant être réalisés portent sur le désamiantage, la démolition, le gros-œuvre, le ravalement, VRD, la couverture et les bardages, les menuiseries extérieures, les serrureries, les occultations, les cloisons, les doublages, les faux plafonds, l'isolation, les menuiseries intérieures, l'électricité et le chauffage, la plomberie et la ventilation, le carrelage et les faïences, les sols souples, les peintures.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet LA'ARCHI. Le coût estimé des travaux est de 166 650 € TTC subventionné à hauteur de 66 660 € par l'État (au titre de la DETR), 34 718 € par le Conseil Départemental et 37 337 € par le biais de la récupération de la TVA. Au final la commune aura à sa charge 37 935 €.

## Éclairage des équipements sportifs

**Pour une utilisation optimale des cours de tennis situés à Miel, il a été nécessaire de procéder à l'installation d'un éclairage homologué pour l'un d'entre eux.**

Cela permet aux Beynatois ou aux habitants des communes voisines de jouer en nocturne, sans oublier les nombreux touristes qui aiment pratiquer ce sport pendant l'été.

De plus, la section locale du Tennis Club Beynat le Coiroux peut désormais organiser des tournois officiels en extérieur. C'est la société CITEOS qui a procédé à la mise en place des projecteurs pour un montant total de 17 357,28 € TTC.

Cet aménagement a été subventionné à 36 % par l'État au titre de la DETR pour un montant de 5207 € et à 30% par le Conseil Départemental pour un montant de 4 339 €. Récupération de la TVA déduite, le reste à charge de la commune est de 4964.28 €.

Le Conseil municipal a également validé un programme d'éclairage concernant le terrain de rugby situé à Miel. Là aussi c'est l'entreprise CITEOS qui a été retenue. Le coût total des installations est de 20780,40 € TTC.



# 26<sup>ème</sup> Fête de la châtaigne : peu de fruits mais une affluence record

*Le troisième dimanche d'octobre, Beynat a une nouvelle fois rendu hommage au fruit de l'arbre à pain. En proposant un programme très alléchant, le comité d'organisation a été récompensé de ses efforts puisque l'événement a attiré une foule nombreuse.*

La 26<sup>ème</sup> foire primée départementale de la châtaigne et du marron de Beynat s'est déroulée les samedi 20 et dimanche 21 octobre sous un soleil radieux digne d'un mois de mai.

Cette édition avait débuté le samedi après midi par une randonnée sur le sentier de la châtaigne pour les uns et une découverte du cabas de Beynat pour les autres. Tous les promeneurs se sont retrouvés ensuite pour une dégustation de châtaignes grillées et de jus de pommes. Quant au dimanche, malgré une récolte quantitativement et qualitativement décevante du fait de la sécheresse qui a précédé, on a assisté à un record d'affluence avec plusieurs milliers de visiteurs arpentant le cœur de bourg au meilleur de la journée. Assurément, la diversité et la richesse des animations proposées n'y sont pas pour rien.

Hormis les producteurs et la présence sur les étals de la fameuse châtaigne blanchie, plus de 80 exposants et artisans étaient présents. Parmi eux, le syndicat des pâtisseries de la Corrèze qui présentait sa « galette corrézienne » dont les parts furent vendues au profit de la ligue contre le cancer et l'AFM téléthon. Sous la halle Claude Dune-ton, le concours de soupe, animé par Régine Rossi Lagorce a rassemblé sept concurrents et a été remporté par l'EH-PAD de Beynat avec la participation des



résidents. Cette nouveauté 2018 a été très appréciée et a attiré des dizaines de curieux venus déguster les différentes préparations ! Toujours sous la halle, les visiteurs ont pu découvrir une exposition originale de sujets de manèges, sculptés des mains de Serge Alrivie, propriétaire du carrousel de chevaux de bois installé un peu plus loin sur la place.

Cette année, le comité d'organisation a mis l'accent sur la restauration en proposant de la vente de sandwiches et de frites, judicieusement complétée par le stand de crêpes tenu par l'association des parents d'élèves.

Par ailleurs, de la banda de Bessines à l'orgue de Barbarie en passant par le duo Musiqu'à deux et le groupe folklorique de Lanteuil, il y en avait pour tous les goûts musicaux. La deuxième édition du tour de chant des enfants, moment très attendu, a donné lieu à de très belles interprétations devant les parents et familles. N'oublions pas la confrérie des gourmets de la châtaigne (adultes et juniors), qui, accompagnée



de celles de la gentiane, de la pêche et des farcidures a défilé dans les rues.

Le pôle culturel au foyer rural Pierre Demarty n'a pas désempli avec une vingtaine d'auteurs régionaux et diverses expositions, tandis que le pôle enfant, place de la poste, a ravi les jeunes visiteurs avec des jeux en bois, des ateliers en tous genres (pain, cerf-volant, nichoirs, objets en châtaigniers ou sur le thème d'Halloween), sans oublier les spectacles de « madame pain », la mini-ferme de Tonguy et les maquillages de « Dansons la capucine ».

La journée s'est achevée par le tirage au sort de la tombola suivi de la découpe et du partage de la châtaigne géante.

## Palmarès

### Châtaignes

**Premier grand prix d'excellence :** Gaec Jubertie (Albignac)

**Grand prix d'excellence :** Lycée Agricole de Tulle-Naves

### Châtaignes blanchies

**Premier grand prix d'excellence :** Gaec Jubertie (Albignac)

**Grand prix d'excellence :** Lycée Agricole de Tulle-Naves

**Premier prix d'excellence :** Christine Juin (Sérilhac)

**Prix d'excellence :** La ferme de Brossard (Lanteuil)

### Marrons

**Premier grand prix d'excellence :** Lycée Agricole de Tulle-Naves



# Une saison estivale très animée

Les mois de juillet et août 2018 ont été riches en animations organisées par les associations ou par la municipalité.

Tout d'abord, le marché hebdomadaire qui a tenu son rang avec une quinzaine d'exposants chaque dimanche matin sous la halle Claude Duneton et auprès desquels les visiteurs (touristes ou habitants de la commune) ont pu se procurer une large gamme de produits locaux. En outre, afin de récompenser la fidélité des clients, qu'ils soient ponctuels ou assidus, la municipalité a fait fabriquer puis à distribué le dimanche 12 août un sac à provision bien pratique qui a été très apprécié. Une seconde distribution s'est déroulée le dimanche 16 décembre agrémenté d'un vin chaud.

Les marchés de producteurs de pays ensuite, avec là encore une grande variété de produits de saison à emporter ou à déguster sur place, au son d'une animation musicale chaque fois différente. On retiendra à ce titre la soirée du 17 juillet avec le concert inédit du célèbre groupe "Sangria Gratuite" qui a rassemblé un large public. En 2019, la saison des marchés de pays débutera le mardi 9 juillet.

À défaut de les citer toutes, on retiendra cependant que les manifestations furent nombreuses cet été à Beynat : Tournoi de tennis de table, concours de pétanque, conférences, soirée théâtre, expositions de photos ou de peintures, comice agricole, sorties patrimoine ou nature, dîner concert, bal des pompiers, fête du pain, feu d'artifice... Autant de temps forts qui ont animé la cité.

Les randonneurs ne furent pas en reste avec l'organisation de deux manifes-



Promenade gourmande

tations d'ampleur. La première a eu lieu le lundi 23 juillet dans le cadre des "balades en Corrèze" et était organisée par le Conseil Départemental en partenariat avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP) et la municipalité. 80 personnes ont pris le départ de cette promenade familiale. Au départ et à l'arrivée du bourg de Beynat en passant par le village du Perrier et les cascades d'Espont. Après un ravitaillement et la visite de la "Maison du cabas", les promeneurs se sont rendus sous la halle Claude Duneton pour une explication sur la châtaigne blanchie proposée par Pierre Mily de la confrérie de la châtaigne. Le retour à Miel pour le vin d'honneur et le repas se fit par le sentier de la châtaigne et le village de Cors. En 2019, Beynat participera à nouveau à ces "balades en Corrèze".

La seconde manifestation a eu lieu le dimanche 12 août avec la 5<sup>ème</sup> édition de la Promenade Gourmande organisée par l'association des Amis de



Marché de Pays

Beynat. Celle-ci a réuni près de 170 participants. Les promeneurs se sont élancés sur un parcours donnant à découvrir de superbes points de vue et paysages, mais aussi une partie du patrimoine vernaculaire local parfois méconnu (croix, fontaines, pigeonnier, tunnel, moulin...), tout en profitant bien sûr de trois haltes gourmandes pour déguster les entrées, le plat et le dessert d'un parfait menu corrézien !



Exposition de l'Atelier Couleure



Concert de Sangria Gratuite



## Accordéon passion : une édition qui fera référence

Les 28 et 29 septembre 2018, l'association du club des Bruyères a organisé la 4<sup>ème</sup> édition du festival « Accordéon Passion ».

Les animations ont débuté le mercredi 26 avec un spectacle à destination des enfants du centre de loisirs intitulé « L'histoire animée de l'accordéon » en présence de Denis Salesse et d'un représentant des établissements Maugein. Une seconde action a eu lieu le lendemain, auprès des résidents et du personnel de l'EHPAD « La Châtaigneraie » : une « Récrée 'Accordéon » qui a fait valser nos anciens. Les festivités se sont poursuivies le vendredi 28 avec le concert très attendu du groupe Nadau, précédé en première partie par le chœur d'hommes « Los Gojats del Porti » qui a interprété avec brio des chants en occitan du territoire corrézien.

Ce fut une soirée musicale exceptionnelle à laquelle pas moins 900 personnes ont assisté. Le talentueux conteur/chanteur Joan de Nadau a réveillé cet amour de nos racines et de notre enfance. C'est dans une ambiance enthousiaste, entre rires et larmes, nostalgie et émotion, que les spectateurs ont applaudi sans modération les messages passés avec humour et poésie par les artistes et musiciens.



Le grand gala d'accordéon, organisé le lendemain a connu lui aussi un très beau succès. La renommée des accordéonistes présents, la qualité des morceaux joués ont permis aux inconditionnels du piano à bretelles de danser tard dans la nuit et de profiter pour certains d'un succulent repas. La municipalité félicite le club des Bruyères pour la réussite de cette édition, ainsi que l'ensemble des bénévoles et partenaires. Rendez-vous est pris pour le 5<sup>ème</sup> festival Accordéon Passion qui se déroulera les 27 et 28 septembre 2019.

## Le centenaire 14-18 s'est terminé en beauté



Il y a 5 ans, l'association des Amis de Beynat et la municipalité s'engageaient dans un cycle de commémoration à l'occasion du centenaire de la guerre 1914-1918. C'est ainsi qu'en 2014 fut créée, l'exposition « hommage aux poilus ou comment les faire revivre 100 ans plus tard » grâce aux importantes recherches de Joël Marchand et de Michel Marcus. Ce travail de longue

haleine a permis de mettre en lumière la vie des poilus et plus particulièrement celles des 87 beynatois tombés pour la France pendant le premier conflit mondial. Régulièrement complétée par de nouveaux documents, objets ou autres photos, cette exposition évolutive a été installée chaque année jusqu'en 2018, et parfois agrémentée par des expositions venues de l'extérieur sur des thèmes en lien avec la grande guerre (la presse à l'époque, les hôpitaux et blessés de guerre, les plaques et monuments funéraires,

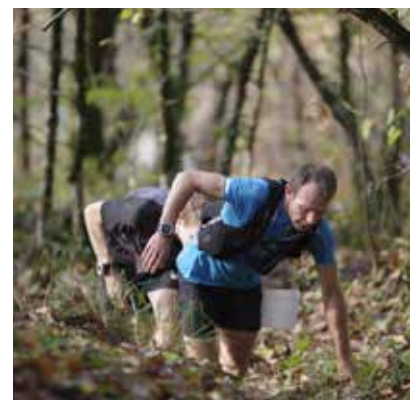
les as de l'aviation...). Nombreuses furent aussi les conférences qui ont ponctué ces 5 ans de commémoration. Parmi elles, celles du Général Joël Marchand sur les batailles et moments clés du conflit, mais aussi sur l'alimentation des poilus dans les tranchées. On se souviendra aussi des brillantes interventions de Jean-Michel Valade, Anne-Marie Prévôt et Chantal Sobieniak le 11 novembre 2017 sur le livre de Claude Duneton « Le monument ».

Côté spectacles, les chœurs de la Vézère avaient enchanté le public en 2015 avec le concert « Un musicien dans la guerre ». En 2016, Nathalie Marcillac et son complice Dominique Desmons étaient venus jouer « du persil dans les narines » et enfin le 11 novembre 2018 c'est à nouveau l'artiste briviste Nathalie Marcillac qui, en compagnie de 20 acteurs, chanteurs et musiciens, a émerveillé et subjugué un auditoire de près de 200 personnes au foyer rural Pierre Demarty avec la fresque historique et lyrique « La Fleur au fusil ».

Cette journée qui venait clôturer 5 ans de commémoration restera dans les mémoires, avec en prime une cérémonie au monument aux morts empreinte d'émotion et de recueillement en présence des artistes costumés et d'une assemblée nombreuse.

## Défi des poilus : Les coureurs eux aussi ont commémoré le centenaire !

Le 11 novembre 2018, la 1<sup>ère</sup> édition du défi des poilus organisé à Beynat par la section running B'Nature a été une très belle réussite. Les 27 participants parmi lesquels des pointures de la course à pied en Corrèze comme Fabien Jumelle, Laurent Diot ou Kevin Godin, ont été élogieux et unanimes pour dire que ce challenge fut pour eux une expérience enrichissante et un réel dépassement de soi. Après une minute de silence au monument aux morts, les coureurs se sont élancés pour 2 heures d'effort sur un parcours exigeant de 5 km (450 m de dénivelé positif). Preuve de la difficulté de ce défi, aucun « poilu d'or » n'a été attribué. Cette distinction était promise à toute personne qui réaliserait trois fois la boucle ! Les participants ont reconnu avoir pris beaucoup de plaisir et ont félicité la section running de Beynat et plus particulièrement Florian Vergne et Sébastien Mas à l'initiative de cette épreuve originale, à la fois sportive et commémorative. Une deuxième édition aura lieu en 2019.



## Ça bouge à l'école !

**Ce sont 153 élèves (56 en maternelle et 97 en primaire) qui ont effectué leur rentrée le lundi 3 septembre 2018 à l'école Les Lucioles.**

Suite au départ de Marie-Christine Barry, le groupe scolaire est désormais dirigé par Christophe Barbier qui fait ainsi son retour au sein de l'établissement. Il exerce sa nouvelle fonction, conjointement à la prise en charge de la classe des CM2 (25 enfants à ce jour). C'est Flora Mons-Féral qui assure la décharge du directeur de l'école chaque mardi. À noter également le départ de Juan José Rodriguez et l'arrivée de Laetitia Marbot en provenance de l'école d'Albussac. Celle-ci encadre les 23 élèves de CE1-CE2. Concernant les autres niveaux, Estelle Laval enseigne en CP-CE1 (23 écoliers) et Elsa Moine officie auprès des 24 élèves de la classe de CE2-CM1. Enfin, en maternelle, Sandrine Maillard et Céline Augeat ont respectivement la responsabilité de la classe de petite et moyenne section (28 écoliers), et de celle de moyenne et grande section (28 élèves).

Dans le cadre du projet principal de l'année, intitulé « La musique et le geste », chaque classe bénéficie de 7 interventions spécialisées. Ce projet culturel, en partenariat avec les JMF et l'OCCE (Office Central de la Coopéra-



Flora Mons Féral, Laetitia Marbot et Christophe Barbier.

tion à l'École), se clôtura par deux représentations. Notons aussi, le retour de l'activité piscine pour tous les élèves de l'école élémentaire qui pratiquent la natation soit à la piscine de Tulle soit à celle de Meyssac dès le retour des beaux jours ! Dans le cadre de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), chaque classe participera à des rencontres sportives (lutte, gymnastique, athlétisme...). Les CM2 se rendront en classe de neige à Chamonix au mois de janvier.

Au niveau des équipements, l'installation d'un nouveau Tableau Blanc Interactif (TBI) à l'école maternelle a per-

mis que chaque classe soit désormais pourvue de cet outil devenu indispensable sur le plan pédagogique.

Le vendredi 21 décembre, avec le concours de l'association des parents d'élèves, les enfants ont fêté Noël en assistant à un spectacle de qualité interprété par la conteuse Joëlle Pascal qui a proposé deux interventions (une le matin et l'autre l'après-midi), en fonction de l'âge des enfants. S'en est suivi un goûter au gymnase organisé par l'association des parents d'élèves. Celle-ci est désormais présidée par Delphine Borrás en remplacement d'Ophélie Grandchamp.

## L'Accueil de Loisirs

**Avec le retour à la semaine de 4 jours depuis la rentrée de septembre, l'Accueil de loisirs intercommunal de Beynat, service géré par la communauté de communes du Midi Corrézien, a rouvert ses portes le mercredi toute la journée ainsi que pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 12h30 et l'après-midi jusqu'à 18h30.**

Y sont accueillis tous les enfants de 3 à 16 ans encadrés par des animateurs ou animatrices qualifiés dont Charlotte Mazet, la responsable du site beynatois jusqu'à la fin de l'année 2018. Les enfants sont accueillis au cœur du bourg de Beynat, dans des locaux fonctionnels situés au foyer rural Pierre Demarty. Chaque semaine, en plus des différents jeux et ateliers, des animations thématiques sont proposées selon un programme préétabli. Il en va de même pour chaque période de vacances. En automne les enfants ont assisté à un spectacle dans le cadre du festival Accordéon Passion, participé au concours « Disney » organisé pour la sortie du film



« Corn la famille », en réalisant eux-mêmes une affiche en 3D. Ils sont également partis à la découverte des « forêts enchantées » et des créatures fantastiques et méconnues qui les peuplent.

En décembre la magie de Noël a opéré avec la création d'un calendrier de l'Avent et la mise en place d'une correspondance avec le Pôle Nord ! Des décors ont été

réalisés, un grand jeu sur les lutins a été proposé, tout comme de la cuisine, des contes et un grand goûter le 19 décembre. À partir du mois de janvier 2019, l'accueil de loisirs est assuré par l'association "Sport Loisirs Nature" sous la direction de son président Julien Vincent. Pour s'inscrire ou pour plus d'informations : contacter le 06 16 02 49 39.



## La vie au collège



Cros BBM

**174 élèves sont inscrits au collège soit un effectif identique à celui de la rentrée 2017 avec un équilibre filles/garçons la plupart demi-pensionnaires.**

Cette année, le Conseil Départemental a financé des travaux visant à améliorer les conditions de sécurité et d'enseignement dans 3 salles de classe :

- la salle de sciences a été aménagée avec des paillasses neuves dans une salle comportant 2 portes (nécessaires à l'évacuation en cas d'incendie).
- la salle dédiée aux élèves du dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) a été dotée d'un faux plafond offrant un confort acoustique.
- la salle de technologie a été équipée quant à elle d'une deuxième porte ouvrant sur la cour pour améliorer la sécurité en cas d'évacuation.

La réception des travaux s'est déroulée après les congés de la Toussaint car le gros œuvre s'est fait en début de vacances pour que les cours ne soient pas perturbés par le bruit.

Les parents des 52 élèves de 6<sup>ème</sup> ont été rencontrés une première fois en juin et une seconde fois le 13 septembre. Le samedi 6 octobre la promotion d'élèves de la session 2018 s'est vu remettre les diplômes du Brevet et du Certificat de Formation Générale au cours d'une cérémonie républicaine, au collège. Une réunion d'information sur l'orientation des troisièmes s'est tenue le mardi 9 octobre. La réforme du baccalauréat interroge beaucoup de familles. C'est pourquoi les professeurs principaux ainsi que la psychologue de l'Éducation Nationale du Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de BRIVE ont répondu aux questions des parents.

Les actions et projets sont nombreux au collège de Beynat. Le 28 septembre les élèves de 5<sup>ème</sup> ont participé à l'opération "Nettoyons la nature" autour du lac de Miel. Du 3 au 5 octobre les élèves de 6<sup>ème</sup> sont partis en séjour d'intégration à la base de loisirs de Marcellac-la-Croisille.

Le vendredi 5 octobre, les élèves de 3<sup>ème</sup> ainsi que leur professeur de musique et de chant choral ont assisté à Uzerche au concert "Un musicien dans la guerre".

Le jeudi 18 octobre, parents, élèves et personnels se sont réunis lors d'une soirée débat sur le thème : "Bien vivre avec les écrans". Enfin, le 19 octobre, le collège a participé au "CROSS 2018 BBM" (Beynat-Beaulieu-Meyssac) qui pour rappel a eu lieu l'an dernier sur le site de Miel.



## Les ateliers jeux parents/enfants

Les samedi 13 octobre et 1<sup>er</sup> décembre, ont eu lieu à Beynat au foyer rural Pierre Demarty des ateliers jeux parents/enfants organisés par la communauté de communes Midi Corrèzien. Ces ateliers étaient animés par la ludothèque « Air de jeux » et l'animatrice Jeanne Augier du Relais Accueil Petite Enfance (RAPE). Il s'agit d'un projet organisé dans le cadre du Réseau d'Ecoute et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP 19). Son objectif est d'offrir des espaces de jeux parents/enfants sur le territoire, en partant du principe que le jeu est la principale activité de l'enfant et qu'il lui permet de développer sa créativité, son rapport à lui-même et son rapport aux autres. Il est en outre vecteur de lien, intrafamilial et social (entre familles, mais également entre l'enfant et ses pairs). Il s'agit pour les intervenants de créer, soutenir et faciliter ces liens. Ce sont respectivement 9 et 13 enfants de 0 à 6 ans (et leurs parents) qui se sont réunis lors de ces deux ateliers afin de partager un moment autour du jeu. Les familles présentes ont profité d'un temps privilégié avec leurs enfants mais ont également pu échanger avec les autres parents et avec les professionnels encadrant.

# Zoom sur la vie associative et villageoise

## Comice agricole et foires bovines

Le samedi 28 juillet, le bourg de Beynat s'est transformé en ferme géante à l'occasion du comice agricole cantonal et d'arrondissement.

L'édition 2018 de ce rendez-vous annuel était organisée par la municipalité de Beynat avec le soutien de nombreux bénévoles des associations de la commune et du territoire. 126 vaches pour 14 éleveurs mais aussi des chevaux, des chèvres, des cochons et divers autres animaux de la ferme... Il y en avait pour tous les goûts ! Race limousine oblige, c'est la filière " bovine " qui a été plus particulièrement mise en avant lors de cette manifestation agricole. Taureaux, vaches et génisses ont rivalisé sur le ring où les juges, forts de leurs critères, les ont soigneusement départagés primant certains éleveurs et en encourageant d'autres. On retiendra le très beau concours du GAEC Breuil de Beynat qui remporte de très nombreuses catégories dont le meilleur animal du concours et le prix d'ensemble. Cette belle journée



donna aussi l'occasion d'apprécier des produits issus de l'artisanat local avec le miel, la salaison, le fromage mais aussi différents savoir-faire comme la vannerie et l'emblématique cabas de Beynat. Côté animations, la formation " clap fanfare ", le groupe folklorique des enfants d'Auvergne ainsi que les différents temps forts (démonstration de chiens de troupeaux, maquillage, structures gonflables, jeux basques) ont



ravi petits et grands. Côté restauration les repas du midi et du soir au foyer rural Pierre Demarty ont rassemblé près de 300 personnes.

À noter aussi les succès de la foire aux veaux de lait du jeudi 20 septembre et celle aux bovins gras du jeudi 25 octobre. Toutes deux ont été organisées par la municipalité de Beynat et ont animé le bourg, participant l'espace d'un jour à l'économie locale.

## Retour sur le 14<sup>ème</sup> forum des associations

La municipalité a organisé le samedi 8 septembre de 9h à 13 h, le forum intercommunal des associations.

Près de 27 activités beynatoises ou des communes voisines étaient représentées pour la 14<sup>ème</sup> édition de ce rendez-vous incontournable de la rentrée.

Pendant toute la matinée les nombreux visiteurs et plus particulièrement les nouveaux habitants du territoire se sont succédés sur les stands afin de se renseigner sur le fonctionnement des différentes associations et le cas échéant sur les modalités d'adhésion et de prises de licences.

Documentations, expositions, flyers, supports vidéos et démonstrations en tout genre ont « planté le décor » de ce forum toujours très riche en échanges. Cette véritable demi-journée « portes ouvertes » sur la vie associative locale s'est achevée par le verre de l'amitié à l'occasion duquel le maire Jean-Michel Monteil, la première adjointe Christine Carboneil chargée de la vie associative et le président de la communauté de communes Midi Corrèzien Alain Simonet ont fait part de leur satisfaction de voir les associations se mobiliser



pour cet événement mais aussi toute l'année dans l'exercice de leurs activités régulières. Leurs remerciements ont également été adressés à tous les bénévoles qui participent activement aux diverses manifestations beynatoises. La municipalité rappelle par ailleurs

l'existence du kit des associations, document disponible en téléchargement sur le site de la commune, et qui contient des informations théoriques et des conseils pratiques sur le fonctionnement de vie associative.

Plus d'infos : [www.beynat.fr](http://www.beynat.fr)



## Changement à la tête de LF Méca

LF Méca est une entreprise de mécanique de précision située au village de Brugeilles.

Fondée en 1981 par les frères Alain et Dominique Laumond, cette PME est aussi la plus importante du territoire communal. En outre, elle emploie plus de 20 salariés parmi lesquels beaucoup s'investissent localement (notamment au sein de notre équipe de pompiers volontaires). Au fil des années LF Méca a acquis une expertise technique dans de nombreux domaines tels que l'aéronautique, l'armement, l'électronique, l'automobile, l'énergie, le nucléaire, l'agroalimentaire, les machines-outils ou encore les sports de compétition. À l'heure d'une retraite bien méritée, les frères Laumond viennent de transmettre ce fleuron de l'économie locale à l'entrepreneur Laurent Perrier, homme d'affaires parisien expérimenté. Ce passage de relais a été officialisé à l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée le 14 novembre dernier en présence des acteurs concernés et à



laquelle a assisté l'ensemble du personnel de l'entreprise. Ce moment très émouvant a été l'occasion de rappeler, pour les uns, leur attachement à l'équipe de LF Méca, à sa cohésion, son professionnalisme, ainsi

que l'excellent travail effectué tout au long de ces longues années, et pour Laurent Perrier, son intention de s'appuyer sur cette dynamique pour continuer de développer l'entreprise beynatoise.

## Un artisan de plus à la zone du Bois du Peuch



Depuis le mois de juillet, la Zone Artisanale du Bois du Peuch compte un nouvel artisan. En effet, le Beynatois Jean Oliveira s'y est installé, investissant un local d'une centaine de mètres carrés pour une activité autour de la motoculture (réparation, entretien, vente et location). Il rejoint les 4 artisans déjà présents sur le site, participant ainsi au développement de la vie économique locale.  
Contact : 06 70 15 81 45

## Une nouvelle ostéopathe à Beynat



Une nouvelle professionnelle de santé est installée sur la commune. Il s'agit de Gaëlle Renié qui exerce en tant qu'ostéopathe au cœur du bourg de Beynat, rue Hortense Puyaubert (entre la rue Jean Moulin et le la RD 921). Diplômée depuis deux ans de l'Institut d'Ostéopathie de Bordeaux et titulaire d'une formation en pédiatrie, elle a choisi de s'implanter en Corrèze.  
Contact : 06 45 38 76 88.



### LA BOÎTE À LIRE A TROUVÉ SES LECTEURS

Depuis son installation au début de l'été la « boîte à lire » située place du Souvenir rencontre un vif succès. En effet, nombreuses sont les personnes qui viennent y emprunter et y déposer un ou plusieurs livres, participant ainsi au renouvellement des ouvrages proposés. C'est l'occasion de découvrir des auteurs, des styles, des genres..., de laisser en retour un livre qui a plu et qu'on souhaite partager. C'est aussi la possibilité pour certains de se familiariser à la lecture sans la contrainte du coût d'achat. Pendant la saison estivale, les touristes l'ont beaucoup fréquentée, et notamment les anglais qui ont apprécié de pouvoir y trouver des documents rédigés dans la langue de Shakespeare.



### UN NOUVEAU PRÊTRE POUR BEYNAT

Suite au départ du Père Bonaventure, la paroisse de Beynat a accueilli un nouveau prêtre. Il s'agit de l'abbé Nicolas Risso, également vicaire général auprès de l'Evêque. Après 10 années passées à Objat, il a aujourd'hui la responsabilité des communautés locales de Tulle, Seilhac, Corrèze, Aubazine et Beynat, soit 47 paroisses, représentant un vaste territoire géographique. Au-delà de sa mission de prêtre, il souhaite également contribuer à sa manière à la vitalité du territoire, en devenant un acteur de la vie locale, associative et culturelle.



## Le recyclage des écharpes se poursuit

Les ateliers « tricotage/ recyclage » des écharpes du Téléthon 2017 se déroulent désormais le jeudi de 15h à 17h à la mairie. Ils rassemblent chaque fois, en moyenne entre 5 et 6 personnes. Coordinés par Marie-Anne Gérardin, ils ont permis ces derniers mois la confection (sur commande ou non) de nombreux objets en laine : cabas, assises de chaises, tapis, poupées, doudous, ponchos, nid d'anges... Ces réalisations ont été en partie exposées à l'occasion de la foire à la châtaigne et de l'édition 2018 du Téléthon à Saint-Viance et Allasac.

En ce début d'année 2019, le fonctionnement des ateliers est devenu plus souple avec un travail qui peut se faire aussi bien en groupe lors des ateliers hebdomadaires, qu'en individuel depuis chez soi. Parmi les projets, on note la création d'une décoration murale sur cadre en bois, la mise en place d'une vente aux enchères, la possible distribution d'écharpes à des organismes caritatifs, et enfin l'organisation d'un repas au profit du Téléthon, pour revenir de manière festive et en image (projection de photos) sur le défi des écharpes.

**Les personnes intéressées pour rejoindre cette talentueuse équipe de tricoteuses, ou alors pour acquérir divers objets, doivent contacter le 06 79 09 78 30.**

## Bilan de l'année 2018 pour les pompiers

En 2018, le Centre d'Incendie et de Secours de Beynat a effectué plus de 300 sorties contre 265 en 2017, soit une hausse de 15 % des interventions, qui se répartissent de la manière suivante :

- 80 % pour du secours à personne
- 10 % pour la lutte contre les incendies
- 10 % pour interventions diverses (Dégagement de chaussée, sauvetage d'animaux, etc.).

La sollicitation opérationnelle a été plus forte que jamais, puisque tous les records d'intervention ont été battus sur une année.

Le chef de centre, le capitaine Didier Lachaud l'affirme : « Être sapeur-pompier demande un engagement sans faille au service de nos concitoyens et il est impératif pour chacun d'entre nous de maintenir cet engagement dans la durée avec constance. Nous n'avons pas d'autres solutions si nous voulons pérenniser notre système de secours ».

À ce jour, l'effectif du centre de secours de Beynat est composé de 29 sapeurs-pompiers, 22 hommes et 7 femmes dont une infirmière. En 2018 ont été recrutés : 3 jeunes sapeurs-pompiers volontaires issus de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Beynat, Thibault CAPELAS, Mélanie SAULLE et Thomas VALLAT,



mais également Antoine LAMOUREUX, Sapeur-pompier Professionnel et Françoise GOURMENT Infirmière, qui pourra appuyer les interventions de secours aux personnes, par la mise en œuvre de protocoles infirmiers. La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Beynat est composée de 19 jeunes de 12 à 17 ans, répartis sur 3 niveaux de formation : JSP1, JSP3 et JSP4 ; ces derniers ont passé le brevet de Cadet en octobre 2018, juste avant d'être recrutés comme sapeurs-pompiers volontaires. On retiendra également, l'arrivée en 2018 d'un nouveau Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victime « VSAV ».

**Si vous souhaitez vous engager aux côtés de nos pompiers, n'hésitez pas à contacter le centre de secours au 05 55 85 52 70.**



## Une décoration de Noël originale et écologique

Pour compléter les illuminations qui égayent le bourg de Beynat à la période de Noël, la municipalité a fait preuve cet hiver encore d'une certaine originalité en décorant le bourg avec de jolis rennes en bois placés dans des branchages façon « forêt scandinave ».

Ce sont les employés communaux qui ont d'abord coupé et trié le bois, puis assemblé les morceaux, avant de les disposer avec l'aide de quelques élus en différents points du village. Cette décoration très appréciée vient agréablement s'ajouter au traditionnel dispositif d'éclairage LED en apportant une dimension plus traditionnelle et écologique, à l'image des écharpes qui en 2017 avait habillé les arbres de la place du Marché.



## Opération de nettoyage des chemins

**Le samedi 15 septembre, la municipalité de Beynat a organisé une demi-journée de nettoyage des chemins en partenariat avec le SIRTOM de Brive.**

Cette opération qui était inscrite dans le cadre plus global de la journée mondiale « World CleanUp Day ou nettoyer la planète en 1 jour ! » a mobilisé une dizaine de bénévoles convaincus de la nécessité d'agir pour préserver la qualité de notre environnement et plus particulièrement de nos sentiers de randonnée.

Les participants ont montré l'exemple et ont ramassé en toute convivialité l'équivalent de 12 sacs poubelles de 130 litres entre Auzoir et le Tanaret. La quantité importante de débris récupérés lors de cette opération interroge sur les incivilités à l'origine de ces déchets.

Néanmoins, cette journée éco responsable a été positive puisqu'elle a en outre permis de localiser quelques dépôts sauvages.

## Informations Sirtom

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le SIRTOM de la région de Brive s'engage à faire progresser le recyclage en mettant en œuvre l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques. Vous pourrez déposer tous les emballages, sans exception, dans le contenant de tri jaune. La nouveauté : tous les emballages plastiques seront récupérés pour être recyclés et valorisés. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les contenants de tri aux côtés des emballages en métal, en papier, et en carton. Faute de savoir comment les recycler, les autres plastiques étaient jetés jusque-là avec les ordures ménagères. Ce changement va engendrer une quantité supplémentaire d'emballages dans les contenants de tri jaune. Pour libérer de l'espace pour ces nouveaux emballages et maintenir la qualité de tous les papiers, le Sirtom préconise de déposer les déchets « papier » dans les bornes de tri bleues, en cours de déploiement sur le territoire. Ils seront ensuite directement acheminés chez les papetiers.

D'autre part, rappelons que le SIRTOM a également mis en place un dispositif favorisant le réemploi, la récupération et la réparation d'objets, meubles et matériaux. Il s'agit d'un site gratuit d'annonces entre habitants du territoire du SIRTOM, le « Troc Sirtom Brive ». Véritable vide grenier virtuel permanent et de proximité, il est consultable sur [www.troc-sirtom-brive.fr](http://www.troc-sirtom-brive.fr)

## Réunion publique sur l'adressage

**Pour faire suite aux comités de villages du début d'année 2018, une réunion publique sur l'adressage s'est tenue le mardi 13 novembre au foyer rural Pierre Demarty.**

Ce fut l'occasion pour les élus d'aller à la rencontre des Beynatois afin de leur présenter les résultats des travaux de la commission pilotée par le conseiller municipal Michel Marcus, et qui travaille sur le sujet, mais aussi de débattre avec eux sur les noms de rues et de voies qui sont proposées.

Pour rappel, l'adressage consiste à nommer l'ensemble des voies du bourg, mais aussi de l'ensemble du territoire de la commune.

Cela implique aussi la numérotation de chaque habitation, chaque bâtiment, aussi bien administratif, industriel ou artisanal, qu'agricole ou de service.

Rappelons que la mise en place de l'adressage est un préalable obligatoire à l'implantation de la fibre optique et qu'elle facilitera entre autres, l'accès des secours et des soins, le travail de la poste et des facteurs, le travail des administrations, la gestion des différents services et réseaux, les livraisons à domicile et la mise à jour des GPS.

# Les contours du jardin partagé se dessinent

Le bourg de Beynat compte beaucoup de maisons sans jardin. D'autre part, près de l'église, se trouve un très beau bâtiment abritant le presbytère et les locaux de la Croix-Rouge, le tout entouré d'un terrain exposé plein sud. C'est en ce lieu que va voir le jour le jardin partagé de Beynat.



**La mise en place de ce projet est actuellement assurée par l'animatrice Hélène Monéger de l'association « Hortiphonie ». Il s'agira d'un jardin conçu, construit et cultivé collectivement, qui répondra aux attentes et aux besoins des habitants et qui se fondera sur des valeurs de solidarité, de convivialité, de lien et de partage.**

La volonté est de créer un jardin public « animé » (potager et fleuri) valorisant la biodiversité, de sensibiliser aux pratiques agro-écologiques, de favoriser la mixité des publics, de renforcer la cohésion sociale et le « bien vivre à Beynat » et de créer un lieu de rencontre, d'échange et de transmission des savoirs. Pour ce faire, un comité de pilotage a été constitué. Composé d'élus, de représentants des différents partenaires et d'habitants intéressés, il est coordonné par Hélène Monéger qui veillera toujours à ce que la démarche participative soit au cœur du processus.

Les partenaires sont nombreux. Ils ont été consultés et ont fait part de leurs attentes. Ils seront concernés à différents niveaux et contribueront à leur manière et selon des créneaux horaires prédéfinis au bon fonctionnement et à la vie du jardin. Parmi eux : l'accueil de loisirs de Beynat, l'EHPAD, l'école primaire, le collège, l'ESAT, la Croix Rouge, les services techniques et espaces verts de la commune et enfin les habitants de la commune. Les locataires de la future résidence senior participeront au projet le moment venu.

Par ailleurs, il a été procédé à l'évaluation des moyens et des besoins. D'un point de vue technique on dispose pour le moment d'une parcelle d'environ 500 m<sup>2</sup>, du garage attenant pour stocker les outils, d'un point d'eau situé à l'extérieur. La mise en place d'un système de récupération des eaux de pluie sera étudiée et un chemin d'accès pour les personnes à mobilité réduite sera créé. En ce qui concerne les moyens humains, les employés

communaux pourront aider à l'entretien du jardin (tonte, débroussaillage) ainsi qu'à sa mise en place, secondés en cela par Hélène Monéger qui sera présente pour transmettre les techniques de jardinage et aider à l'organisation du groupe. Concernant les moyens financiers la municipalité s'engage à financer l'animation nécessaire à la conduite du projet (association Hortiphonie) ainsi que les travaux d'accessibilité et les travaux de sécurisation. Il est entendu que chaque futur acteur du jardin (associations, institutions...) pourra mobiliser ses propres ressources afin de participer aux différentes dépenses (achats d'outils, animation d'ateliers, interventions extérieures, etc.)

Le calendrier de mise en place fait apparaître deux étapes. Une première phase de concertation prévue pour durer jusqu'en janvier 2019 a officiellement débuté le vendredi 26 octobre avec la première réunion publique. Cette dernière a été précédée d'une campagne de porte à porte réalisée par Hélène Monéger. S'en sont suivies plusieurs réunions permettant de concevoir le jardin en collaboration avec les habitants et les partenaires (plan, usages, règles de fonctionnement, modalités d'application, etc.). La phase de réalisation a débuté fin novembre avec des chantiers collectifs nécessaires à la mise en place du lieu (nettoyage du terrain, tailles, débarras et organisation du garage...). Cette démarche de concertation/ réalisation permet à tous moments d'accueillir de nouveaux arrivants et aussi de nouvelles propositions et idées. Le projet ne sera donc jamais figé mais toujours en évolution... Le principe même de la vie et du jardin.

Une association beynatoise de type « loi de 1901 » est en cours de constitution. Elle assurera la gestion de cet espace, établira le calendrier des activités, et proposera aux différents partenaires les conventions nécessaires à son bon fonctionnement.

**Contact : Hélène Monéger au 06 75 87 95 44**



## LA MAISON DE RETRAITE A FÊTÉ SES 30 ANS

L'EHPAD la Châtaigneraie est un établissement à taille humaine qui accueille 67 résidents dans un cadre de vie agréable en cœur de bourg. Cela permet aux résidents de sortir et de participer à la vie du village.

Le samedi 13 octobre, l'EHPAD La Châtaigneraie de Beynat a fêté ses 30 ans. C'est dans une ambiance festive que près de 300 personnes (résidents, familles, personnels, anciens personnels, et bénévoles) se sont retrouvées, ainsi que le sous-préfet de la Corrèze Jean-Paul Vicat et le Président du Conseil Départemental Pascal Coste, à l'occasion de cet évènement très important pour la vie de l'établissement et de la commune.

Le matin, les résidents et les familles ont pu participer à un atelier d'art floral animé par Martine Bayol et réaliser de belles compositions. Ils ont aussi observé et échangé avec les cabatiers venus confec-

tionner les fameux cabas de Beynat. Enfin, des membres de la confrérie des gourmets de la châtaigne ont amené la « marronnette » dans laquelle ils ont fait griller des marrons pour le plaisir de tous. Dans la salle de la Maison du Département et de Services au Public, un diaporama montrant les activités de l'EHPAD avait été mis en place tandis qu'étaient exposés des portraits de résidents réalisés par le club photo. Des animations musicales étaient également proposées avec Jeff et Jean-Claude Labouchet. À l'issue de cette matinée bien chargée les participants se sont réunis sous la halle et ont partagé un apéritif suivi d'un repas



convivial. L'ensemble du personnel et les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette journée ne peuvent que se féliciter du succès rencontré.

### L'ACTUALITÉ DE LA CROIX-ROUGE



Les adhérents de la Croix-Rouge "Le Midi Corrèzien" se sont réunis à Beynat afin de prendre acte du départ de la présidente, qui quitte le département, et préparer de nouvelles élections. Le bureau démissionnaire composé de Nelly Landreau (présidente), Geneviève Poignet (trésorière) et Josyane Texier (secrétaire), laisse donc la place à une nouvelle équipe composée de Christèle Cassagne à la présidence, Amélia Marton à la trésorerie, (avec Geneviève Poignet) comme adjointe, et Michèle Cheraiki au secrétariat. Ce fut l'occasion d'une rencontre conviviale entre les bénévoles des antennes couplées de Meyssac et Beynat. Tous ont remercié Nelly et les anciens bénévoles. Le nouveau bureau, constitué à parts égales de personnes des deux communes, s'est déjà mis au travail, en collaboration étroite avec les services sociaux et l'Assistante Sociale de secteur. De nouveaux projets se font jour comme l'implication dans le jardin partagé. Afin d'alimenter la caisse de secours d'urgence, la Croix-Rouge a participé le 2 décembre au « vide ta chambre » organisé par les associations de parents d'élèves des écoles et du collège de Beynat. Un appel au bénévolat est lancé pour le mercredi après-midi afin d'aller à la banque alimentaire (véhicule fourni) ou le jeudi pour la distribution alimentaire.

La Croix-Rouge propose aussi des formations permettant de s'initier aux gestes de base de premiers secours ouvertes à tous, dès 10 ans. Les gestes sont simples et ne nécessitent pas d'entraînement physique particulier. Bien que cette formation aborde le fonctionnement d'un défibrillateur dans la gestion des malaises et accidents cardiaques, une formation plus spécifique sur le sujet devrait être proposée à Beynat par le chef de centre le Capitaine Didier Lachaud. Si vous êtes intéressé(e)s par l'une ou l'autre (ou les deux), faites le savoir auprès de la mairie. En fonction de la demande, des dates seront proposées à Beynat pendant l'hiver ou au début du printemps (un samedi ou un dimanche).

### LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE : PLUS QU'UNE SIMPLE LIVRAISON !

Ce service dépend du CIAS Midi Corrèzien (Centre Intercommunal d'Action Sociale), établissement public créé par la Communauté de Communes Midi Corrèzien pour gérer la compétence action sociale au travers de 3 services :

- Service Instance de Coordination pour l'Autonomie (ICA)
- Service de Repas à Domicile
- Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Sur le territoire communautaire, des réseaux de proximité sont maintenus sur Beaulieu Sur Dordogne, Beynat et Meyssac ou l'ICA et le SSIAD sont présents quotidiennement. Le service Repas à Domicile propose journées alimentaires composées d'un repas pour le midi et d'un repas pour le soir, cuisinés par l'EHPAD de Meyssac. La livraison s'effectue en liaison froide à domicile. Le portage de repas, c'est avant tout une présence, un sourire, un moment de convivialité et de dialogue. Pour tous renseignements vous pouvez contacter les agents de l'ICA au 05 55 84 05 05 ou par mail : [ica@midicorrezien.com](mailto:ica@midicorrezien.com). Les menus sont consultables sur le site internet de la communauté de communes : [www.midicorrezien.com](http://www.midicorrezien.com).

L'ICA propose également des animations. À Beynat, cela s'est par exemple traduit par des ateliers d'art floral animés par Martine Bayol mais aussi en septembre par une sortie à Bort les Orgues à laquelle près de 40 personnes ont participé, et d'un après-midi récréatif au Pescher dans le cadre de la semaine bleue le 9 octobre avec une cinquantaine de participants. Un goûter spectacle aura lieu le mardi 22 janvier 2019 à Beynat.



# Expression libre

## Opposition municipale

Le village de Peuchamiel peut enfin disposer du raccordement de ses habitations au réseau collectif, c'est une réalisation très utile notamment sur le plan sanitaire. L'adressage, en cours de réalisation, complétera l'identité de chaque foyer et rendra plus efficace sa localisation pour les secours et les livraisons.

Par ailleurs, les restrictions économiques, la volonté de regroupements sur des pôles médicaux autour des hôpitaux, n'ont pas été favorables à la création de l'important projet Soins de Suite et Réadaptation pour Beynat que nous portons depuis 3 ans.

Ce projet n'a pas été inclus dans le nouveau plan régional de santé de l'Agence Régionale de Santé qui est passée du Limousin sous la direction Nouvelle-Aquitaine. De plus, la Mutualité française qui était le porteur financier de notre projet doit faire face à un déficit important de la clinique Saint-Germain de Brive dont la pérennité est engagée ; elle a du, par exemple cette année, se séparer de sa maternité au profit de l'hôpital de Brive, faisant du retour à l'équilibre financier son objectif prioritaire. Nous tenons malgré tout à remercier MM. Bellande et Marcus pour leur implication assidue sur ce dossier.

Nous formulons aussi le souhait que notre nouveau canton du Midi Corrèzien, à l'instar de plusieurs cantons corrèziens, soit associé à la démarche pilote au niveau de la Corrèze de la transition écologique avec la création d'un champ de panneaux photovoltaïques, favorisant ainsi l'indépendance énergétique et rendant notre territoire plus attractif. Suite à la dénonciation du bail commercial de l'étang de Miel par la municipalité, nous restons vigilants sur le devenir de ce site auquel nous sommes tous attachés.

À l'occasion de la nouvelle année 2019 qui se profile, nous présentons nos meilleurs vœux de santé et de réussite à toutes les Beynatoises et à tous les Beynatois ainsi qu'à leur famille.

### L'opposition municipale

Notre blog : [beynat-expression20.blogspot.fr](http://beynat-expression20.blogspot.fr)

## Majorité municipale

L'année 2018 vient de se terminer, une cinquième année de concertation et d'action pour l'équipe de la majorité municipale qui a travaillé à la réalisation de nombreux travaux et projets fidèlement à sa feuille de route et sans augmentation des taux communaux d'imposition, des travaux et des projets pour des équipements et aménagements structurants et au service de la qualité de vie sur notre territoire.

Cet automne, la très attendue extension du réseau d'assainissement de Peuchamiel a été mise en service et les résidents peuvent, d'ici le 31 octobre 2020, prévoir leur raccordement.

Notre nouveau cimetière a également vu la réalisation de ses derniers équipements. Fontaines, stèle du souvenir, parking et espace de dispersion sont maintenant opérationnels.

Les travaux d'aménagement du nouveau local technique sur la zone du Peuch sont imminents tout comme ceux de la salle multi activités qui s'adossera bientôt au gymnase communautaire.

2018 a aussi vu se dessiner, de rues en allées et de routes en chemins, l'adressage de notre commune, chantier colossal et indispensable, mené en concertation avec les Beynatois mais aussi avec les communes voisines.

Depuis cet automne également, un projet original est en train de voir le jour. Il s'agit d'un jardin partagé qui sortira de terre aux abords du presbytère. Espace de rencontre, de lien social, de partage et de transmission, ce jardin est ouvert à tous et vous pouvez d'ores et déjà participer à sa mise en place.

Nous vous donnons rendez-vous au printemps, précisément le 3 mai, pour la prochaine assemblée communale, afin d'échanger avec vous au plus près de vos préoccupations.

Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit continue de guider notre action au service de notre territoire et de chacun de vous.

Excellente année 2019, bien à vous,

L'équipe de la majorité municipale





## NUMÉROS UTILES

**Mairie** : Tél. 05 55 85 50 25  
Fax : 05 55 85 91 81

**Trésor public** : 05 55 85 50 38

**Sapeurs pompiers** : 18  
(112 depuis un portable)

**Gendarmerie** : 05 55 85 50 02

**Pharmacie**  
Lionel Bockaert : 05 55 85 50 07

## MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE :

**Médecins** :  
Dr Aymeric Arlabosse : 06 12 48 33 35  
Dr Thierry Lelièvre, Dr Sébastien Mas  
et Dr Gabrielle Neuville-Rougé  
au 05 55 92 69 65

**Chirurgien-dentiste**  
Sabin Sarb : 05 55 92 69 55

**Sage-femme**  
Élodie Mas : 05 55 92 69 59

**Masseurs-kinésithérapeutes** :  
05 55 92 69 60  
Benjamin et Éloi Lecavelier,  
Lisa Labesque, Louis Cellier,  
Myriam Lina, Céline Souteyrand  
et Armandine Schuller

**Ostéopathe**  
Lisa Labesque : 06 19 36 38 31

**Diététicienne, nutritionniste**  
Gisèle Vergne : 06 10 46 08 94

**Infirmières libérales**  
Sylvie Seyeux-Boisserie,  
Élodie Giraud, Valérie Senepin et  
Nathalie Meyrignac : 05 55 92 69 51

**Infirmières MSA** : 05 55 92 69 52

**Orthophonistes** : 05 55 92 69 54  
Régine Marin et Alice Humery

**Psychologue**  
Céline Fournanty : 06 83 34 92 35

**Sophrologue** :  
Catherine Buf : 06 09 63 06 05

**SSIAD Midi-Corrézien (service de soins  
infirmiers à domicile)** : 05 55 84 02 02

**Ambulances VSL Beynat Assistance** :  
05 55 85 59 59

**AUTRE PROFESSIONNEL DE SANTÉ**  
**Ostéopathe** :  
Gaelle Renié (bourg) : 06 45 38 76 88

**Maison de retraite** : 05 55 85 50 20

**Office de tourisme Vallée de la  
Dordogne Corrézienne** :  
05 65 33 22 00 ou 05 55 91 09 94  
info@vallee-dordogne.com

**Déchetterie** : 05 55 85 96 22

**Maison du Département** : 05 19 07 81 21

**Communauté de communes  
Midi Corrézien** :  
Secrétariat : 05 55 84 31 00  
contact@midicorrezien.com  
Instance de Coordination  
pour l'Autonomie : 05 55 84 05 05

**Collège** : 05 55 85 50 50

**École primaire** : 05 55 85 59 72

**École maternelle** : 05 55 24 41 12

**La Poste - Bourg** : 05 55 85 50 39

**Presbytère** : 05 55 74 00 73 ou 06 67 77 76 95

**Information Croix-Rouge** : 05 55 85 50 25

## Répertoire

# Carnet

### NAISSANCES

**Milo**, né le 29 juillet 2018,  
fils de Stéphane ROMBAULT  
et Cécile MICHAÏLIDIS (Chadaillat)

**Antoine**, né le 15 août 2018,  
fils d'Alexis RIGAL et Mylène MARQUES  
(Les Saulles)

**Maxime**, né le 8 septembre 2018,  
fils de Jérémy DUBERNELL  
et Ludivine MESTRE (Rue de la châtaigne)

**Lorys**, né le 20 novembre 2018,  
fils de Romain ARRAUD et Léa CARRAT  
(Lotissement Les Vignes)

**Tahys**, né le 7 décembre 2018,  
fils de Romain BRUN et Elsa DEBORD  
(Rue des Écoles)

### DÉCÈS

**CHABRERIE Antoine**,  
Le 19 juin 2018 (La Vergnière)

**PEYROUX Marie-Louise**,  
née BOURDET,  
Le 1<sup>er</sup> août 2018 (EHPAD)

**LE GALL Marguerite**, née BUZONIE,  
Le 7 août 2018 (EHPAD)

**PLOUVIER Clémence**, née FOULON,  
le 19 août 2018 (EHPAD)

**DRULIOLLE Lucie**, née FERAL,  
le 22 août 2018 (EHPAD)

**BOYER Maurice**,  
le 3 septembre 2018 (Groschamp)

**RAY Albertine**, née CLAUZEL,  
le 26 septembre 2018 (Le Perrier)

**BORDES André**,  
le 4 octobre 2018 (EHPAD)

**DUSSOL Gabrielle**, née FEIX,  
le 1<sup>er</sup> novembre 2018 (Brugeilles)

**PEYRICAL Gabrielle**, née TEIL,  
le 17 novembre 2018 (EHPAD)

**BORIE Henri**,  
le 23 novembre 2018 (Cors)

**LAUMOND Marguerite**, née DAVID,  
le 1<sup>er</sup> décembre 2018 (EHPAD)

### MARIAGES

**Jean-Bruno ESTRUC**  
et **Florence BROUSSE**, le 23 juin 2018

**Romain MAISONNEUVE**  
et **Anaïs NEUVILLE**, le 30 juin 2018

# Mémo

### VACANCES D'HIVER

Du samedi 16 février au dimanche 3 mars

### VACANCES DE PRINTEMPS

Du samedi 13 au dimanche 28 avril

### VACANCES D'ÉTÉ

Fin des cours le vendredi 5 juillet

# Agenda

**Lundi 7 janvier** : Vœux du maire

**Dimanche 13 janvier** : Repas des aînés

**Vendredi 18 janvier** : Séance cinéma

**Vendredi 25 janvier** :  
Concert JM France « Duologie »

**Samedi 26 janvier** : Soirée du foot

**Vendredi 1<sup>er</sup> février** : Don du sang

**Dimanche 3 février** : Après-midi  
crêpes et spectacle Club des Bruyères

**Vendredi 15 février** :  
Séance cinéma "L'empereur de Paris"

**Dimanche 17 février** : Trail des châtaigniers

**Dimanche 24 février** :  
Belote Club des Bruyères

**Samedi 16 mars** : Loto du collège

**Dimanche 17 mars** :  
Spectacle club des Bruyères

**Vendredi 22 mars** : Séance cinéma

**Samedi 23 mars** : Concours de belote  
des amis de l'EHPAD

**Dimanche 24 mars** : Repas FNACA

**Samedi 6 avril** :  
Soirée spectacle Amis de Beynat

**Dimanche 7 avril** : Repas de Printemps  
Club des Bruyères

**Vendredi 12 avril** : Don du sang

**Vendredi 13 avril** : Séance cinéma

**Mercredi 1<sup>er</sup> mai** :  
Foire aux fleurs et aux volailles

**Vendredi 3 mai** : Assemblée communale

**Mardi 7 mai** :  
Concert JM France "Origine Orient"

**Samedi 11 et dimanche 12 mai** :  
Fête votive /vide grenier

**Vendredi 17 mai** : Séance cinéma

**Mercredi 12 juin** :  
Concert JM France « Tarn tarn »

**Samedi 15 juin** :  
Soirée théâtre de l'Entraygues

**Dimanche 16 juin** :  
Repas d'été du Club des Bruyères

**Vendredi 21 juin** : Séance cinéma

**Samedi 22 et dimanche 23 juin** :  
Salon du bien être

**Samedi 29 et dimanche 30 juin** :  
Festival de tarot

**Samedi 29 juin** :  
Dîner concert des Blouses Whythes

# Pratique

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE :

Ouvert de 14 h à 18 h les lundis, mercredis  
et vendredis. De 8h à 12h les mardis  
et jeudis. Toute la journée le samedi  
(8h-12h et 14h-18h). Tél. 05 55 85 96 22

### LA MAIRIE :

Rue de la Mairie - 19190 BEYNAT  
Tél. 05 55 85 50 25 - Fax : 05 55 85 91 81  
E.mail : mairie-de-beynat@wanadoo.fr ou  
beynat@mairie19.fr - [www.beynat.fr](http://www.beynat.fr)

### Accueil en mairie

Le lundi après-midi : 14h à 17h. Du mardi  
au vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 17h.  
Le samedi matin : 8h30 à 12h.

### Permanences du maire

Lundi et vendredi de 14h à 16h,  
sur rendez-vous au 05 55 85 50 25.

La clé des champs : Journal municipal de Beynat  
Revue d'information publiée par la municipalité de Beynat - 19190 Beynat

Directeur de la publication : Jean-Michel MONTEIL

Responsables de la rédaction : Christine CARBONNEIL, Lucile BIGAND et Yann LOMENECH

Avec la collaboration de l'ensemble du conseil municipal et des associations

Photos : Yann LOMENECH, David VALLAT, Club photo, les élus et responsables associatifs.

Mise en page : Sylvie MAHÉ - Brive.

Impression : sur papier PEFC par MAUGEIN Imprimeurs, adhérent



10-31-1508  
Certifié PEFC  
pefc-france.org



# Le Dolmen de Beynat, dit de « la cabane aux fées »



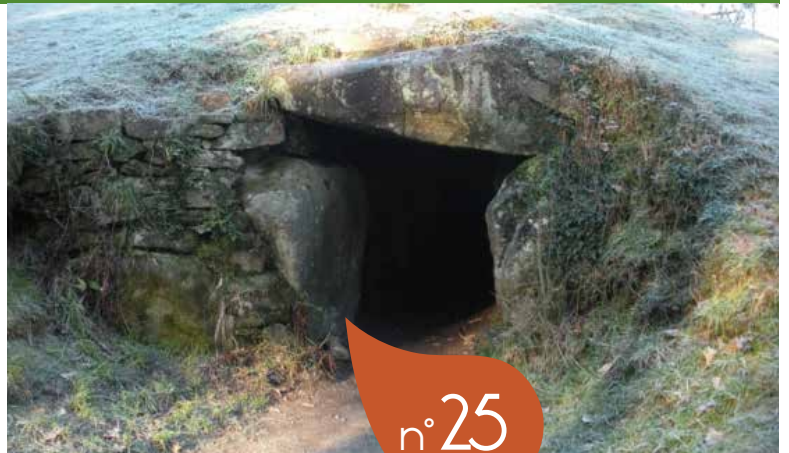
Il est un des plus grands et des mieux conservés de la région. Il est classé « Monument Historique » depuis 1910.

La Commune de Beynat est désormais propriétaire de la partie de la prairie où il se trouve, ainsi que d'une longue bande permettant un accès sécurisé depuis la route (qui va prendre le nom de « route du dolmen »). Des panneaux d'information seront disposés en 2019 à proximité, qui permettront de se familiariser avec le dolmen et son histoire.

- Il a été érigé pendant la période du néolithique, probablement autour du 3<sup>e</sup> millénaire avant JC. Le néolithique, qui débute vers 5500 avant JC, est la dernière période de la préhistoire, les hommes se sédentarisent, créent des villages, cultivent les terres et domestiquent les animaux. On assiste à une importante croissance de la population.

- Le dolmen est en fait une sépulture collective. Il est recouvert d'un tumulus, tas de pierres et de terre qui le recouvre en dôme plus ou moins important. Le dolmen n'est en réalité que la partie intérieure du tumulus. Pour se faire une idée de ce que serait notre dolmen, s'il n'avait pas perdu son tumulus d'origine, voici 2 photos : celle de gauche, le dolmen de Beynat et celle de droite, un dolmen du Morbihan qui a gardé son tumulus. Les deux dolmens étant photographiés sous le même angle, on imagine aisément la vraie présentation du dolmen de la cabane des fées.

- Enfin pour expliquer le nom qui lui a été donné, il faut savoir que jadis, les dolmens ont longtemps été considérés comme des lieux entourés de sortilèges, de nombreuses légendes les peuplent de fées, sorcières ou diables. On leur attribue parfois des pouvoirs magiques et on y accomplit des rites pour avoir un enfant ou un mari...



n°25